



L'énergie toujours en danger ! Les consciences s'éveillent et le rapport de force grandit !

Depuis maintenant plusieurs semaines, les fédérations syndicales représentatives dans les Industries Électriques et Gazières, mobilisent les agents pour faire entendre leur voix d'opposition à la désintégration des entreprises historiques EDF et ENGIE du secteur énergétique.

Mais l'opacité reste de mise !

Alors que les taux de grévistes évoluent de manière croissante, reflétant la mobilisation massive suite aux appels des intersyndicales dans les entreprises, nos diverses interpellations auprès du Premier Ministre restent sans réponse. De son côté la Présidente de la Commission Européenne refuse de recevoir l'interfédérale appuyée par les fédérations Européennes EPSU et IndustriAll.

Cela traduit clairement le peu de considération que ces hauts responsables politiques portent aux agents des IEG, aux représentant du personnel, à l'avenir des entreprises et au service public de l'énergie.

Grace à la lettre de l'interfédérale adressée aux députés et sénateurs, ceux-ci ont pris conscience que le débat parlementaire n'était pas prévu autour du projet « Hercule », et que la « RE2020 » condamnait à terme toute la filière gazière et les réseaux de chaleur, alors que les infrastructures et le gaz sont stratégiques pour le pays.

Ensemble, agents des IEG mobilisés avec les élus politiques et les citoyens, nous sommes opposés au démantèlement des entreprises de l'énergie, à la fin de la péréquation tarifaire et de la filière biogaz.

Pour ces raisons et face à ces attaques sans précédent, les fédérations syndicales FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines ont fait le choix de s'unir pour une nouvelle journée d'action le 17 décembre 2020.

NON à Hercule !

NON au sacrifice du secteur historique gazier d'ENGIE et de la jeune filière Biogaz.

OUI à un service public de l'énergie français.

**OUI au modèle intégré des entreprises de la branche au service
de l'intérêt du pays et des citoyens.**

Les intersyndicales dans les entreprises donneront plus de précisions sur les modalités de grève et d'initiatives d'actions.

Le 14 décembre 2020